L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An........................ $3 00
Six Mois........................ 1 50
Quatre Mois........................ 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GUSTAVE FITZNER vs FRANK A. NOULLET

No 72,878 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile District, Paroisse d'Orléans, Division D ledit ordre signé le 12 août 1904 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à mon bureau, 303 rue Baronne, MERCREDI, le 24 août à 11 heures a. m., un lot d'outils de charpentier et meubles d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux. 13 août—13 14 21 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession et Vente en Partage. A l'Encan, JEUDI, le 25 août. Centralement située.

MAGNIFIQUE RESIDENCE,

A proximite du "Union Depot," à quelques pas de la rue du Canal, et vis-à-vis de la synagogue. Maisons simples et doubles sur le Bayou St-Jean. Jolis sites pour manufactures, faisant face au Canal du Nouveau Bassin.

Dans l'affaire de la succession de Jules Arnaud Blanc.

No 73,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

SOUS et en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, rendu le 18ème jour de juillet 1904 et signé le 22ème jour de juillet 1904, par l'Hon. juge St Paul, de la Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, alors absent, et ordonnant que certaines propriétés foncières soient vendues par J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique JEUDI, le 25 août 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les ci-après

RESIDENCE, 847 RUE CARONDELET.

1° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et dépendances y appartenant, situés dans le premier district de cette ville désignés par les Nos 10 et 11, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St Joseph, Baronne et Julia, d'après le plan dressé par B. Delafield, ingénieur civile, en mars 1832, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville. lesdits lots mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Carondelet sur cent cinquante pieds de profondeur, courant dans le fond à une allée vingt six pieds de largeur, s'ouvrant sur la rue St Joseph, en commun avec ces lots et d'autres.

Les améliorations sont connues comme 847 rue Carondelet et consistent d'une grande résidence en briques à trois étages, contenant vaste vestibule, grands salons, salle à manger, cuisine, 10 ou plus chambres à coucher, chambres à bain, chambres pour domestiques etc

MAISON SIMPLE, 1318 RUE MOSS.

2° Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans le deuxième district de cette ville et désignés par les lettres B et C, sur un devis dressé par Louis H. Pilié, député voyer de ville, daté le 11 février 1876, et annexé à un acte de vente des dits lots, passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville le 31 mai 1876.

Lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit, à savoir: Le lot B mesurant quarante-deux pieds, 7 pouces, 4 lignes [42' 7" 4"'] de face au Bayou St-Jean ou Chemin Coquille du Lac; deux cent soixante quatorze pieds neuf pouces et sept lignes [274' 9" 7"'] sur la ligne nord-ouest à côté du lot A, dudit devis, sur une profondeur de cent quatre vingt dix neuf pieds, dix pouces et sept lignes [199' 10" 7"'] sur la ligne Sud Est le divisant de la propriété de la veuve Roux ou Coulter et cent cinquante pieds onze pouces et deux lignes [150' 11" 2"'] sur la ligne du fond le divisant du lot C ci après décrit, et le lot C mesurant quarante neuf pieds 1 pouce [49' 1"] de face à la rue Florida ou un total de deux cent huit pieds dix pouces et cinq lignes [208' 10" 5"'] sur la ligne la plus près des rues Esplanade et Marigny, cent cinquante pieds onze pouces cinq lignes [150' 11" 5"'] sur le côté ouest le divisant du lot B, soixante pieds [60'] sur la ligne le divisant de la propriété de ladite veuve Roux ou Coulter, et quatre vingt trois pieds quatre pouces et six lignes [83' 4" 6"'] sur la ligne Nord Ouest le divisant du lot A et No 1 sur le devis.

Les améliorations sont connues comme 1318 rue Moss et consistant en une maison simple contenant 4 chambres, 2 cabinets et chambre à bain.

MAISONS DOUBLES, 1000-02 RUE MOSS ET 3341-43 RUE ST-PHILIPPE.

3° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances y appartenant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Port, St Jean, Hagan, autrefois Première, et St Philippe, désignés par les lettres et les numéros A2 et B2 sur un devis dressé par Louis H. Pilié, député voyer de ville, daté le 11 février 1876, et annexé à un acte de vente des dits lots passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le 31 mai 1876; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant d'après ledit plan, à savoir: Le lot A2 formant l'encoignure des rues Port et St Philippe trente huit pieds six pouces (38' 6") de face à la rue Port sur une profondeur de soixante huit pieds (68') à la rue St Philippe et soixante-six pieds neuf pouces et quatre lignes (66' 9" 4"') sur la ligne la plus près de la rue St Jean et cinquante trois pieds dix pouces et une ligne (53' 10" 1"') de largeur sur la ligne du fond, le séparant du lot B2. Et le lot B2 mesurant soixante pieds de face (60') à la rue St Philippe, cinquante-trois pieds dix pouces et une ligne (53' 10" 1"') de profondeur sur la ligne le séparant du lot A2, soixante six pieds un pouce et cinq lignes (66' 1" 5"') aussi en profondeur sur la ligne du côté opposé, et soixante et un pieds quatre pouces et quatre lignes (61' 4" 4"') de largeur dans le fond.

Les améliorations sont connues comme les Nos 1000-02, rue Moss, à l'angle de la rue St Philippe et consistent d'une maison double avec 2 ou 3 chambres de chaque côté, 3341-43 rue St Philippe, immédiatement dans le fond du ci-dessus consistant d'une maison double avec 2 ou 3 chambres de chaque côté.

CHANTIER DE BOIS, 1229 RUE JULIE.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges là-dessus y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Bassin, (autrefois St Jean), Gired et Franklin (autrefois St Pierre), et désigné par le numéro 139 sur un plan dressé par Richard Delafield, en mars 1832, et ensuite déposé en l'étude de Félix Grima, et plus tard en l'étude de E. Bouny, notaire, lequel dit lot mesurant, en mesure américaine, d'après un devis dressé par Louis H. Pilié, député voyer de ville daté le 11 février 1876, et annexé à un acte de vente du 31 mai 1876, pardevant Amédée Ducatel, notaire, vingt-six pieds (26') de face à la rue Julie, entre la rue Bassin (autrefois rue St-Jean) et Franklin (autrefois St Pierre) par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, connue comme 1229 rue Julie, et occupé comme un chantier de bois, une bâtisse à un étage comme bureau.

MAISON EN BRIQUES A DEUX ETAGES, 1233 rue JULIE coin de la rue Franklin.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par le débarcadère de la rue Julie et les rues Franklin, Bassin et Gired, formant le coin débarcadère Julie et de la rue Franklin et mesurant en mesure américaine vingt six pieds de face au débarcadère de la rue Julie sur une profondeur et façade à la rue Franklin de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, d'après le plan de Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 8 décembre 1858, déposé en l'étude d'Eusèbe Bouny, notaire en cette ville.

Les améliorations sont connues comme 1233 rue Julie, à l'encoignure de la rue Franklin et consistant en une bâtisse en briques à deux étages contenant de 6 à 10 chambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en billets de l'acquéreur en un et deux ans, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de leur date, et garantis par lien de vendeur et hypothèque, contenant les stipulations usuelles telles que assurances et non aliénations. Les acquéreurs devront assumer et promettre de payer les taxes d'Etat de 1904, et payer pour les actes de ventes pardevant Frank N. Butler, notaire. Un dépôt de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 303 rue Baronne, coin Gravier.

Lapeyre, Monroe et Breazeale, James McConnell Jr., avocats.

24—juil 24 31—août 7 14 21 25

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Superbement Bien Située et Excellente Résidence à Deux Etages avec de Splendides Terrains, No 1524 Rue Euterpe, à quelques pas de l'avenue St Charles.

Succession de Bertha Simmons.

No 50,869, Cour Civile de District —Division D.

PAR STOUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 25 août 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 18 juillet 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Polymnie, Euterpe, Prytanée et l'avenue St Charles, composé de la moitié du lot désigné par le No Cinq et de tout le lot contigu No Six. Laquelle portion de terre mesurant, en mesure française 90 pieds de face à la rue Euterpe sur cent vingt pieds de profondeur, ou en mesure américaine 94 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Euterpe sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, sur un plan de J. A. d'Hemécourt député voyer, daté le 2 mai 1876.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement, devant être garanti par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue et par toutes les clauses usuelles de sécurité, d'honoraires d'avocat, en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc., l'acquéreur devant assumer en plus et en dessus du montant de l'adjudication les taxes de 1904 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant.

L'acte de vente pa devant Félix J Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur.

Salomon Wolff avocat.

24 juil—24 31—août 7 14 21 25

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmant Cottage Simple,

"Home" 1114 Rue Marigny,

Entre St-Claude et Marais,

Contenant cinq chambres, vestibule extra large, hangars à deux étages et chambres dans le fond, avec le gaz partout, entrée pour voiture sur le côté.

Dans l'affaire des mineurs John K. et Ora Stanley.

No 73,842 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

EN vertu d'un ordre daté et signé le 22 juillet 1904, il sera vendu à l'enchère publique, par JAS A. BRENNAN, encanteur, JEUDI, le 25 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, mesurant 34 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Marigny sur 108 pieds de profondeur, désigné par le No 9, entre les rues St Claude et Marais, ilet des Champs-Elysées.

Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance en un et deux ans, 8 0/0, les taxes de 1904 devant être payées par l'acquéreur.

L'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, Bâtisse Tulane et Newcomb, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

Zengel, Suthon & Thomas, avocats.

23 juil—23 24 31—août 7 14 21 25

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double,

1323-25 rue Union, pres Villeré.

Succession de Gustave Eumont.

PAR ALBERT PAUL, — Encanteur — Bureau 336 rue Carondelet, JEUDI, le 8 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul Division C, agissant pour l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 5 août 1904 pour le compte de la succession de Gustave Eumont, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Urquhart, Villeré et Français, désigné comme le lot 9 et mesurant (mesure anglaise) 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Union sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces et 8 lignes. Les améliorations comprenant un joli cottage double bien subdivisé, dans un bon et agréable voisinage et connu comme Nos 1323 25 rue Union.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Robert Legier notaire. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

A. E. & O. S. Livaudais, avocats.

7 août—7 14 21 28—sept 4 8

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente propriété commerciale,

Bâtisse en briques à quatre étages,

No 300 rue Magasine,

Dans le centre des affaires en gros. A une jetée de pierre de la rue du Canal et du "Board of Trade".

Magnifiques Lots à Bâtir

Près de l'avenue St-Charles,

Dans l'ilet des rues Robert, Soniat, Dryades et St-Denis.

Dans l'ilet des rues Baronne, Dryades, Robert et Soniat.

COTTAGE SIMPLE

No 2024 rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Adèle et Joséphine.

—ET—

LOTS

Dans l'ilet des rues Upperline, Mary, Levée et le fleuve Mississipi

SUCCESSION DE FRANCIS J. QUINLAN.

No 73,467—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN— Leonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 1er septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 27 juillet 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 131, borné par les rues Magazine, Tchoupitoulas, Gravier et Poydras, désigné par le No 1 sur un devis annexé à un acte pardevant W. O. Hart, notaire, le 12 mai 1892, et d'après lequel devis ledit lot se trouve à l'encoignure des rues Magasine et Gravier et mesurant vingt quatre pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Magasine, vingt six pieds trois pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, faisant face à l'allée connue comme Bank Arcade, sur une profondeur de cinquante neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Gravier et cinquante neuf pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé contigu au lot No 2.

Les améliorations comprenant un magasin en briques à quatre étages, le rez de chaussée servant comme un bureau et la balance des étages servant comme chambres d'emmagasinage, la bâtisse est en parfaite condition, et louée jusqu'au 30 septembre 1905.

2° Une portion de terre ensemble avec toutes les dépendances y appartenant situées dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Robert, Soniat, Dryades et St Denis, et mesurant cent quatre vingt deux pieds neuf pouces de face à la rue Robert, trois cent deux pieds neuf pouces sur la ligne du fond sur une profondeur de cent vingt pieds faisant face à la rue St Denis, et une première profondeur sur la ligne du coté opposé de soixante pieds où ladite portion de terre s'élargit de cent vingt pieds sur une ligne parallèle avec la rue Robert et courant jusqu'à la rue Dryades, de là une deuxième profondeur faisant face à la rue Dryades de soixante pieds jusqu'à la ligne du fond.

3° Quatre lots de terre, avec toutes les dépendances là dessus y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Soniat et Robert, désignés par les numéros un, deux, trois et quatre, lesquels lots sont contigus et mesurant chacun vingt six pieds six pouces de face à la rue Soniat par une profondeur de cent vingt cinq pieds, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Soniat et Dryades.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Levée, Joséphine, Water et Adèle, désigné par la lettre G de l'ilet No 1, lequel lot mesurant soixante trois pieds onze pouces de face à la rue Levée, formant l'encoignure des rues Levée et Joséphine, sur une profondeur et façade à la rue Joséphine de quarante trois pieds, aussi formant l'encoignure des rues Water et Joséphine et ayant une profondeur et façade de soixante trois pieds onze pouces à la rue Water.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises connu comme le No 2024 rue Tchoupitoulas, contenant cinq chambres, citerne, hangar, etc., la maison est en très bon état.

5° Un certain lot de terre situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 1, compris entre les rues Upperline, Mary, Levée et le fleuve Mississipi, composé des plus grandes parties des lots désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17. Le tout desdits lots mesurant ensemble cent soixante et onze pieds trois pouces de face à la rue Upperline, cent cinquante pieds de largeur dans le fond, cent quarante sept pieds de profondeur sur la ligne du lot No 12, et cent quatre vingt quinze pieds sept pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 13. La portion de terre en ceci transportée est composée du tout desdits lots Nos 13, 14, 15, 16 et 17, moins la portion de face desdits lots faisant face à la rue Upperline, vendu par A. Heaton à Joseph Campen, le 21 juin 1855 par acte passé pardevant C. C. Porter, notaire dûment enregistré dans le livre No 3 folio 668 des Transferts de Carrollton. L'allée réservée mentionnée dans ledit titre audit Campen fut réservée pour le bénéfice des parties du fond desdits lots comme une entrée sur la rue Upperline et appartenant au propriétaire de la portion de terre comme il paraît sur le croquis annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 17 février 1888.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un an ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété vendue dues et exigibles dans l'année 1904 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant John Marshall Quintero, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Clegg & Quintero, Charles T. Soniat, avocats pour les pétitionnaires.

28 juil—28 31—août 7 14 21 28—sept 1

E. A. ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

623 rue Gravier]

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RECEVEUR.

William R. Taylor vs The Vossburg Mineral Springs Co., Ltd.

No 74,020, Cour Civile de District, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—LUNDI, le 29 août 1904 à 11 heures a. m., au No 317 rue Camp, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 8 août 1904 par de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, les ci-après:

Un lot de meubles de bureau, pupitre à coulisse, chaises de bureau, "Smith Premier Typewriter" et table, 25 dame jeannes d'eau Vossburg, 30 jarres vides et plusieurs autres articles trop nombreux à énumérer.

Conditions—Comptant et livraison immédiate. Lyle Saxon, avocat.

18 août—18 21 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

Une belle occasion pour placement.

William R Taylor vs The Vossburg Mineral Springs Co., Ltd.

No 74,020 — Cour Civile de District, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune —MARDI, le 30 août 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division B, rendu et signé le 8 août 1904, pour le compte de l'affaire ci dessus intitulée. Tous les droits, titres et intérêt dans et à un certain bail sur les Vossburg Mineral Springs à Vossburg, Jasper County, Etat du Mississippi connu comme les fameuses sources minérales de "Vossburg". Ledit bail s'étendant au delà d'une période de 48 ans au taux de $25 00 par mois, lequel est le terme non expiré de cela. Le tout ci-dessus sera démontré par un inventaire enregistré et décrit comme suit:

Le 1/4 sud est du 1/4 nord ouest du 1/4 nord ouest de la section 23 Township 1 Range 13 est, et le 1/4 sud ouest du 1/4 nord est du 1/4 nord ouest de la section 22 Township 1, Range 13 est, le même étant vingt acres plus ou moins, moins le lot de 100 pieds sur 200 pieds, ou cent ci-après référé et spécialement réservé. La copie du bail original peut être vue au bureau de l'encanteur.

Lyle Saxon, avocat.

18 août—18 21 28 30

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION ET VENTE EN PARTAGE

MEUBLES DE MAISON.

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE JULES ARNAUD BLANC

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73 818—Sous et en vertu d'un ordre daté le 18 juil et 1904 et un autre daté le 27 juillet 1904, de l'Hon John St Paul, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A alors absent et ordonnant que certaine propriété mobilière soit vendue par W. R. Metzler, encanteur, je vendrai à l'enchère publique,

SAMEDI, LE 27 AOUT A 11 HEURES A. M.

A la résidence du défunt Jules A. Blanc, 847 RUE CARONDELET

Un lot de meubles antiques et modernes, miroirs, chandeliers, ornements, etc.

D'après l'inventaire enregistré

Conditions—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.

Lapeyre, Monroe & Breazeale, avocats.

16 août—16 21 26 27

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX LOTS POUR BATIR

Encoignure des rues Robertson et Deuxième.

Jeudi, le 1er septembre 1904

Succession de Wm Naber et de sa femme, Margarethe Naber.

No 73,899—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 1er septembre 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, je procéderai de vendre à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux certains lots ou portions de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes là dessus y appartenant ou de quelque façon et dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 368, borné par les rues Sud Robertson, Première, Deuxième et Magnolia. Lesdits lots ou portions de terre sont désignés par les lettres A et B, sur un certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, voyer, le 26 juillet 1904, et d'après cela mesure comme suit, à savoir:

Le lot A mesurant trente (30) pieds de face à la rue Deuxième sur quatre vingt quatorze (94) pieds dix (10) pouces et sept (7) lignes de profondeur entre lignes parallèles; et le lot B mesurant trente et un (31) pieds sept (7) pouces et cinq (5) lignes à la rue Sud Robertson sur quatre vingt dix (90) pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Sud Robertson et Deuxième.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur garantis avec tous les liens et privilèges et toutes les clauses usuelles de sécurité sur la propriété vendue, portant 8 pour cent (8 0/0) par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et les acquéreurs devant payer les taxes pour l'année 1904 en sus et au dessus du prix de l'adjudication l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent (10 0/0) au moment de l'adjudication afin de lier la vente.

Les actes de vente devant être passés pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

Thomas B. Walker, avocat.

31 juil—31—août 7 14 21 28 31—sept 1

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Liste de publication.

POUR LE MOIS D'AOUT 1904.

Abadie, Bernard
Andrieux, Jean
Bastide, Ferdinand veuve (née Daban)
Bialas, Veuve
Bergès, M. et Mad.
Bobec, Henri
Cartier, M. et Mad.
Dandrieu, Jules
Dolbeau, Marie épouse Martinez
Delbeau, Robert
Duffour, Alice
Duffour, Félicie
Duffour, veuve Félix
Fancade-Chourry, Jean
Fancade Chourry, Maurice
Guinot, Jean
Labusquière, Angèle
Leblanc, Catherine veuve Renard (héritiers de)
Lebiano, Jean Claude (héritiers de)
Lebiano, Joseph (héritiers de)
Mendielle Jean Marie
Neveu, Léon
Peret, Veuve Pierre (née Martinet
Roques, Pascal Frédéric
Séguin, Veuve
Vigneaux, Bertrand (enfants de)
Well, Georges

LETTRES.

Toor, Jean Pierre

Signé: le Consul.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louis Lay

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 73,163—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sallie Dram, veuve de Louis Lay, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—A Guilbault & T. J. Dreyfous, avocats. 18 août— 18 22 27

Succession de Jacob Brown et Virginia Gilbert, sa femme

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,459—Division A—Attendu que Washington Gilbert a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Jacob Brown et Virginia Gilbert, sa femme, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Fergus Kernan, avocat.

18 août—1f

Succession de Erasmus Fenner Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 62 932—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sam Henderson, Jr., exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Saunders & Gurley, avocats. 17 août—17 21 26

Succession de John Strate.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72 267—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle C. Fabry et Mme A. B. Letellier née Strate autorisée en cette affaire par son mari, Auguste B. Letellier, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier —M. R. Neuhauser, Robert J. Maloney, avocats.

16 août—16 20 25

Succession de Adrien Arnaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74 174—Division E—Attendu que Charles Dennery a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adrien Arnaud, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Charles Rosen, avocat.

13 août—13 17 22

Succession de Fannie McKnight femme de D. Glover.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 73,577—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par David Glover, Fannie McKnight, femme de D. Glover, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier— Dinkelspiel & Hart, avocats. 13 août—13 17 22

Succession de Veuve E. Lagarosse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 74,166—Division B—Attendu que Mme Ernestine R. Lagarosse, la femme divorcée de Gustave Stempel, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Veuve E. Lagarosse, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Walter L. Gleason, avocats.

13 août—13 17 22

Succession de Patrick Bannon

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 72,837—Division A—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Bannon, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Cunningham & Cunningham, avocats. 9 août—9 13 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Septième District.

Henry Hemel vs Mme Delia Carlisle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 71,638—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Delia Carlisle, femme de Salvadore Demella, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er septembre 1904, à midi de la propriété ci-après décrite à savoir—

Une certaine portion de terre dans l'ilet borné par les rues Dante, Sycamore, Cambronne et Mobile, ladite portion de terre étant une portion du lot No 9 faisant face à la rue Dante commençant à cent soixante douze pieds de l'encoignure des rues Dante et Sycamore et courant vers la rue Mobile ayant trente cinq pieds de face sur cent cinquante pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et en dépendent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Rufus E. Foster, avocat pour le plaignant.

30 juillet—30—août 5 12 19 26—sept 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Lundi 29 août 1904

Mamie Kack vs Wm. J. Johnson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,016—En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de Mamie Kack, F. Rivers Richardson, subrogé, et contre Wm J. Johnson à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le LUNDI, 29 août 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Wm J. Johnson (ou William Johnson) dans et en un procès intitulé F. Rivers Richardson versus William Johnson, No 72,039 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans lequel il prie pour la nullité du jugement dans le procès exécutoire rendu le 11 novembre 1903 et réclame la possession de toute la propriété vendue sous ledit procès exécutoire et les produits et revenus de ladite propriété, et aussi quel que soit l'intérêt ledit Wm J. Johnson (ou William Johnson) pourrait avoir dans la propriété décrite dans sa pétition enregistrée dans ledit procès le 18 juillet 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions— Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Rufus E. Foster, avocat pour le plaignant subrogé.

28 juil—28—août 4 11 18 25 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Portant les Nos municipaux 1443 et 1445 rue N. Robertson, entre les rues Kerlerec et Columbus

American Homestead Company vs Gustave Gazave.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 73 848—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir

Un certain lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, droits, privilèges et dépendances, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Kerlerec, Columbus et Claiborne, mesurant en mesure américaine trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Robertson sur quatre vingt dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, plus ou moins, et faisant face à la rue Kerlerec dont il forme l'encoignure.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Henry Chiapella, avocat pour le plaignant.

30 juil—30—août 5 12 19 26—sept 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le numéro municipal 836, rue Howard entre les rues Gravier et Perdido.

John Dwyer vs Joseph B. Martin et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,530.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion ou la moitié d'un lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Howard, anciennement Girod, et Freret, étant l'ilet No 366, le tout dudit lot étant désigné par le No 21, laquelle portion ou moitié dudit lot mesure treize pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Howard, par quatre vingt huit pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant cette demie dudit lot la plus rapprochée de la rue Gravier, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

McCloskey & Benedict et John J. McCloskey, avocats pour le plaignant.

29 juil—29—août 5 12 19 26—sept 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos Municipaux 427 et 429 rue Troisième entre Rousseau et Tchoupitoulas.

Louis Spire vs Mme Mary Buse, femme de William C. Buse, et ledit William C. Buse, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,005—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 8 septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Rousseau et Tchoupitoulas, désigné comme lot No Deux, et mesurant vingt neuf pieds dix pouces de face à la rue Troisième sur quatre vingt seize pieds sept pouces et six lignes de profondeur et trente pieds un pouce de largeur dans le fond borné dans le fond par une allée s'ouvrant rue Rousseau, trois pieds sept pouces et deux lignes de largeur, commune audit lot et à d'autres, le tout d'après le plan fait par L. J. Frémaux, assistant voyer de ville, daté le 12 octobre 1870, annexé à un acte passé pardevant A. Hero Jr notaire en cette ville, daté le 19 octobre 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions—

1. Comptant pour payer la réclamation du plaignant, dû à la somme de $175 avec 8 pour cent par an d'intérêt du 16 septembre 1902 jusqu'au paiement, avec en plus 10 pour cent sur ledit montant du principal et de l'intérêt pour honoraires d'avocat et les frais et dépens du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur ladite propriété.

2. L'acquéreur devant assumer (au montant de son enchère) le paiement d'un billet pour $175 daté le 16 septembre 1902, payable deux ans après sa date et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, payable annuellement de sa date jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété, d'après l'acte pardevant Ben Ory, notaire le 16 septembre 1902, enregistré dans le livre du Bureau des hypothèques 722, folio 791.

3. Et la balance du prix de l'adjudication s'il y en a

Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.

5 août—5 6 12 16 19 26—sept 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Troisième District.

Magdalena Dickmann, femme de Frank Macias, vs Louis Dickmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,940 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances là-dessus y appartenant, situé dans cette partie du Troisième District à pelée Gentilly, désigné par le No Six, sur un plan fait par A. d'Hémécourt, daté le 29 octobre 1874, et déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire en cette ville. Ledit ilet est compris dans Avenue Paris et les rues Industrie, Bruxelles, et Agriculture, et est composé de vingt huit lots, numérotés de un à vingt huit inclusivement, ayant les dimensions suivantes, à savoir: Le lot No un formant l'encoignure de la rue Agriculture et de l'avenue Paris trente et un pieds onze pouces et quatre lignes de face à l'avenue Paris sur cent pieds de profondeur et de façade à la rue Agriculture, les lots Nos deux à neuf inclusivement chacun trente deux pieds de face à l'avenue Paris sur cent pieds de profondeur, le lot 10 formant une encoignure, trente et un pieds onze pouces et trois lignes de face à l'avenue Paris sur cent pieds de profondeur et façade sur la rue Industrie, les lots Nos onze à quatorze inclusivement, chacun trente pieds de face à la rue Industrie sur cent cinquante neuf pieds onze pouces et trois lignes de profondeur, le lot quinze formant une encoignure trente et un pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Bruxelles sur cent pieds de profondeur et façade à la rue Industrie, lots Nos 16 à 23, inclusivement, chacun trente deux pieds de face à la rue Bruxelles sur cent pieds de profondeur, le lot No 24 formant une encoignure de trente et un pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Bruxelles sur cent pieds de profondeur et façade sur la rue Agriculture, et les lots Nos vingt cinq à vingt huit inclusivement, chacun trente pieds de face à la rue Agriculture sur cent cinquante neuf pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

H. Michel, avocat pour le plaignant.

5 août—5 6 12 19 26—sept 2 8